L'alliance, la loi et la fidélité de Dieu

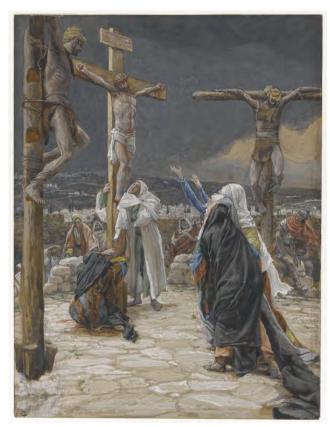
Par GCI Weekly Update, le 9 mai 2017 sous Church Development

Par Dr Gary Deddo

Depuis plus de 20 ans, CIG a adopté et a fortement souligné une compréhension biblique, centrée sur le Christ, et historiquement orthodoxe de l'alliance, de la loi et de la fidélité de Dieu. Dans cet essai, le Dr Gary Deddo résume et précise à la fois cette compréhension.

Introduction

L'enseignement que l'alliance ait été accomplie en Jésus-Christ en notre nom est au cœur de la réforme de CIG. En retournant en arrière à partir du point de repère de la déclaration de Jésus sur la croix « tout est accompli », nous sommes en mesure de comprendre non seulement ce que Dieu a fait avec Israël par l'intermédiaire de l'alliance (à laquelle a été ajoutée la loi mosaïque), mais aussi de comprendre le plan de Dieu pour toute l'humanité qui remonte à « avant la création du monde » (Éphésiens 1:4). Cet essai précise ces sujets importants qui sont tous liés en développant sur ce que Joseph Tkach aborde dans ses articles publiés dans le Weekly Update du 22 mars et dans cette présente édition.



La mort de Jésus Par Tissot (Domaine public via Wikimédia Commons)

À la recherche de la compréhension

Il y a eu à travers l'histoire de l'église des compréhensions différentes concernant l'alliance de Dieu avec l'humanité, en particulier la relation entre ce qui est communément appelé l'ancienne alliance et la nouvelle alliance. Ces compréhensions ont varié à travers les siècles, allant de faire peu distinction entre l'ancienne et la nouvelle alliance (bien que généralement l'attention était accordée à l'une ou à l'autre), à faire une distinction radicale—une distinction si grande qu'elle sous-entendait que Dieu avait deux desseins très différents, voire incompatibles, ou même qu'il y avait un Dieu différent derrière chaque alliance (une hérésie, appelée Marcionisme, qui est apparu dans l'Église primitive).

Quelle est la compréhension de CIG sur les points de similitude (continuité) et de différence (discontinuité) entre les alliances, et comment démêlons-nous les différentes questions liées à l'alliance de Dieu avec son peuple? Dans cet essai, nous chercherons à répondre à ces questions, en fournissant une synthèse théologique qui, nous l'espérons, nous pointera fidèlement à la vérité et à

la réalité de qui est Dieu et qui nous sommes en relation d'alliance avec lui — une réalité pleinement et finalement révélée en Jésus-Christ. Dans le cours de cette synthèse, nous nous efforcerons de tenir compte

du témoignage entier de l'Écriture lié à ces points et nous allons emprunter le meilleur de ce que d'autres avant nous ont contribué à cette tâche.

« L'ancienne » alliance et la « nouvelle » alliance

Les traductions françaises du Nouveau Testament parlent plusieurs fois d'une « nouvelle alliance » et d'une « ancienne alliance ». Mais dans l'original grec, il n'y a qu'une seule référence à une « ancienne » $(\pi\alpha\lambda\alpha\alpha\varsigma, palaias)$ alliance — le verset est <u>2 Corinthiens 3:14 (BFC)</u>. Dans ce contexte, un contraste est établi entre la dispensation de l'Esprit (qui écrit sur des « tablettes de cœurs humains ») et la dispensation de la loi (qui est écrite sur des « tablettes de pierre ») — voir <u>2 Corinthiens 3:3</u>. L'ajout dans la traduction en français du mot « ancienne » dans les autres versets mène à la fausse impression qu'il y a une déconnexion quasi totale entre l'ancienne et la nouvelle alliance. Bien qu'il existe des points importants de distinction, elles ne sont pas totalement déconnectées, comme nous allons le voir.

Les endroits où le mot « ancienne » est ajouté au texte grec dans certaines des traductions françaises sont 2 Corinthiens 3:6; Hébreux 8:13. Cet ajout vise à renforcer le contraste qui est fait. Toutefois, le contraste qui est présenté dans le texte grec de ces versets est autre que celui d'ancienne/nouvelle. Les contrastes qui sont présentés là portent sur ce qui donne la vie et non pas sur ce qui tue - et sur ce qui est « meilleure » entre la première et la seconde. Multiplier les occurrences du mot « ancienne » est donc trompeur, s'écartant des contrastes réels qui sont faits — à savoir les contrastes entre ce qui est venu en premier et ce qui est arrivé en second.

Quand l'Écriture utilise ce contraste ancienne/nouvelle, devrions-nous considérer cela comme absolu? — comme dans « absolument ancienne par tous les moyens concevables » et « absolument nouvelle dans tous les sens imaginables » ? Ou est-ce que le contraste devrait être compris comme indiquant une différence relative? La seule façon de répondre à cette question est d'examiner tout ce qui est révélé au sujet de Dieu dans sa relation avec son peuple à travers le temps et, ce qui est dit sur les intentions de Dieu avant le temps, c'est-à-dire avant que le temps ne débute (avant la création). Sans remettre en cause la déconnexion radicale (discontinuité) entre les alliances, y a-t-il toujours un lien (une continuité) vers lequel la révélation biblique pointe et auquel nous pouvons nous référer avec les mots appropriés?

Ancien et nouveau, non pas dichotomiques

Lorsque nous examinons le sens des mots traduits par « ancien » et « nouveau » dans le Nouveau Testament, il devient évident que ce ne sont pas des termes opposés de manière dichotomique qui doivent être interprétés de manière absolue. L'alliance qui est faite ou qui est accomplie dans le Christ et par l'Esprit est appelée « nouvelle » sept fois — six fois en utilisant le mot grec $kain\bar{e}s$ ($\kappa\alpha\imath\nu\eta\varsigma$) et une fois par un autre mot grec qui est près du même sens ($\nu\epsilon\alpha\varsigma$, neas) — voir Luc 22:20; 1 Corinthiens 11:25; 2 Corinthiens 3:6; Hébreux 8:8, 13; 9:15; 12:24.

« Nouveau » ne signifie habituellement pas ou jamais *absolument* nouveau, n'ayant rien qui le précède, ou n'ayant absolument aucun lien avec ce qui s'est passé auparavant. *Kainē* signifie nouveau en qualité (pas en sorte), un nouveau développement, récemment fait, frais, inutilisé, supérieur à ce qu'il succède. Nous pouvons voir cela lorsque Jésus disait qu'il donnait un commandement « nouveau » (<u>Jean 13:34</u>). Le commandement d'aimer n'était absolument pas nouveau (voir <u>Lévitique 19:18</u>). Ce qui est nouveau, ce n'est pas quelque chose qui commence à partir du néant. Bien qu'il y ait place dans la signification du mot « nouveau » à une certaine continuité avec ce qui a précédé, il y a évidemment aussi un changement important.

En parlant de l'alliance, l'idée d'*ancien* signifie vieux en âge, ancien, antique ou qui n'est plus nouveau, usé par l'usage, abimé, usé, d'aucune utilité. Donc, ancien ne signifie pas un tout autre genre de chose (comparé à ce qui est nouveau), ou opposé en nature ou sans rapport avec ce qui est nouveau, ou qui n'a plus aucune valeur.

Quelques traductions françaises d'<u>Hébreux 8:13</u> utilisent le mot *ancienne* pour décrire l'alliance —l'alliance qui est impliquée dans les versets précédents <u>Hébreux 8:9</u>, <u>10</u>. Mais le mot spécifique, *pepalaioken* (πεπαλαιωκεν,) n'est pas exactement le même mot utilisé dans <u>2 Corinthiens 3:14</u>. Ce mot est mieux traduit par « est devenu obsolète. » Il signifie « désuet » parce qu'il est usé ou maintenant inutile. Un autre terme utilisé pour le traduire est « abrogé », qui est emprunté au langage juridique occidental, qui signifie qu'une loi est remplacée par une autre. Contrairement à l'alliance qui est « nouvelle » et « en premier », ce qui est obsolète est également décrit dans ce verset compact comme « vieillissant, » (παλαιουμενον, *palaioumenon*), « prenant de l'âge » (γηρασκον, *geraskon*) et « sur le point de disparaître. » (εγγυς αφανισμοσ, *engys aphanismou*). Des mots apparentés sont utilisés dans <u>Hébreux 7:18</u> pour décrire les commandements concernant le sacerdoce lévitique qui est « impuissant » et « inutile » ou qui devient « non profitable ».

Ce qui est ancien, alors, n'est pas contraire à ce qui est nouveau — ce n'est pas une menace ou il n'est pas à l'encontre de ce qui est à venir. Il n'a pas une nature opposée par rapport à ce qui est nouveau. Mais ce qui est ancien est parvenu au point de ne plus être utile et doit donc être « mis de côté » (2 Corinthiens 3:11 NRSV) afin que le nouveau puisse prendre la relève à partir de ce moment. L'ancien doit être délaissé et donc doit « disparaître. » Le nouveau reprend là où l'ancien a laissé. Il n'y a pas de discontinuité complète indiquée dans ce contraste. La différence entre l'ancien et le nouveau est relative et non pas absolue.

Premier et second, ancien et nouveau, meilleur, éternel

Une manière considérablement plus importante par laquelle distinguer ce qui est « ancien » des desseins de Dieu dans la « nouvelle » alliance accomplie dans le Christ est en indiquant leur ordre — en nommant l'une « première » et l'autre « seconde. » L'auteur d'Hébreux aborde l'idée de l'alliance plus que tout autre livre du Nouveau Testament. Ce faisant, il n'utilise pas l'idée d'ancien en soi, mais il donne une importance aux autres contrastes tels que la première et la seconde, l'ancienne et la nouvelle, ou ce qui est « meilleur ». Deux passages établissent le contraste de premier/second (Hébreux 8:7 et Hébreux 10:9), et un autre discute de la première alliance et implique ainsi une seconde (Hébreux 8:13). Ce contraste indique une distinction entre deux choses qui sont ordonnées dans une séquence.

La distinction de première/seconde n'indique pas en soi une disjonction, une opposition ou une indépendance totale l'une vis-à-vis de l'autre. Elle n'indique pas que ce qui est « en premier » est absolument premier, seulement qu'elle est en premier dans l'ordre (séquence) par rapport à ce qui est identifié comme étant « deuxième ». Celle qui est censée être la première et l'autre qui est deuxième suggère également une certaine continuité entre les deux. Cependant, il y a également une suggestion de discontinuité, avec la deuxième poursuivant là où la première s'est arrêtée. La différence entre ce qui est premier dans le temps (ancien) et ce qui est deuxième dans le temps (nouveau) n'est pas absolue — la différence est relative, mais elle implique toujours une discontinuité importante, même si cette discontinuité n'est pas absolue. Ce contraste semble indiquer un développement très important — peut-être une sorte de saut quantique (pour parler dans notre langue vernaculaire contemporaine).

L'auteur d'Hébreux parle aussi d'un contraste ancien/nouveau dans <u>Hébreux 9:15</u> et aussi dans <u>Hébreux 8:13</u>, en plus du contraste premier/second dans ce même verset. Ce qui est également important dans l'esprit de l'auteur est ce qui arrive en deuxième ou ce qui est nouveau, ce qui est « meilleur », ce qui signifie être plus utile, plus efficace, plus excellent. « Meilleur » apparaît 12 fois dans le livre d'Hébreux — deux fois en

relation avec le ministère de Jésus (<u>Hébreux 7:22</u>; <u>8:6</u>). Notez aussi que le livre d'Hébreux déclare que le sang du Christ versé pour nous a établi une « alliance éternelle » (<u>Hébreux 13:20</u>).

En tenant compte de tous ces différents contrastes concernant l'alliance, il est évident qu'un simple modèle ancienne/nouvelle ne nous dit pas tout ce que nous avons besoin de connaître à propos de la relation de Dieu avec son peuple avant et après le Christ. Il devrait maintenant être évident que cette relation n'en est pas une qui est totalement discontinue ou qui est en opposition, bien que cette relation implique une distinction ou un développement important.

Les deux sont des alliances

La deuxième chose à noter est que le mot, « alliance » qui est utilisée dans chaque cas, est alors qualifié par les deux descriptions: ancien et nouveau. Si ce que l'on entend est deux choses tout à fait distinctes, alors pourquoi même utiliser le même mot (alliance)? Pourquoi ne pas en appeler une, alliance, et identifier l'autre relation par un autre terme général? Le fait que le même mot soit utilisé dans les deux cas, bien que qualifié par deux mots contrastants, ancien et nouveau, ou premier et deuxième, est peut-être en soi une indication qu'il existe un lien entre elles — il y a une sorte de continuité. Elles sont toutes deux des alliances, bien qu'il y ait beaucoup plus qui doit être analysé avant que nous puissions tirer des conclusions définitives.



La résurrection du Christ
Par Coypel
(Domaine public via Wikimédia Commons)

L'alliance qui est distincte de la loi

Pourquoi l'ancienne et la nouvelle sont-elles appelées alliances? Qu'est-ce qu'une alliance? À ce stade, il peut être utile d'apporter des précisions. Les idées de l'ancienne alliance (διαθηκη) et de la loi (νομος) sont souvent considérées comme étant synonymes, se référant exactement à la même chose. Elles en sont venues à être étroitement liées et elles étaient inséparables dans la vie d'Israël après que Moïse eut reçu les Tables

de la loi (la Torah). Bien qu'inséparables après ce point dans l'histoire d'Israël, elles ont été et elles devraient être encore distinctes, surtout à présent lorsque nous regardons en arrière, alors que nous sommes maintenant en Christ. L'idée de l'alliance établie avec Abraham peut inclure la loi qui a été donnée à Moïse, mais elle peut aussi la désigner indépendamment. La loi mosaïque peut être appelée une alliance. C'est parce que l'alliance et la loi, une fois qu'elles ont été données, sont étroitement associées en Israël. Mais l'alliance avec Abraham ne peut être réduite à la loi et la loi, alors qu'elle est incluse dans l'alliance après que la loi eut été donnée à Israël par Moïse, n'est pas identique à l'alliance. Cette distinction est très importante, même décisive.

L'apôtre Paul indique cette claire distinction en notant que l'alliance est venue en premier, avec Abraham. La loi a été « ajoutée » 430 ans plus tard! Il l'exprime ainsi : « Voici ce que j'entends: une disposition, que Dieu a confirmée antérieurement, ne peut pas être annulée, et ainsi la promesse rendue vaine, par la loi survenue quatre cent trente ans plus tard (Galates 3:17). Ainsi, la loi a été *ajoutée* à l'alliance (Galates 3:19; Romains 5:20). L'alliance n'a pas été ajoutée à la loi. L'alliance a priorité et n'est donc pas annulée par ce qui est ajouté. Et pour Paul ce fait est la clé pour aider son auditoire à comprendre ce que Dieu faisait en Israël et ce qu'il avait fait en Jésus. L'alliance et la loi peuvent être et doivent être distinguées. Ce qui est vrai à propos de l'alliance, peut ne pas l'être à propos de la loi, ou du moins de la même manière. Lorsque nous confondons les deux mots, il devient beaucoup plus difficile de voir la bonne connexion entre l'ancienne (première) alliance et la nouvelle (seconde) alliance. Les théologies qui considèrent la loi et l'alliance comme étant identiques ont eu tendance à ne plus faire de distinctions entre l'ancienne et la nouvelle alliance. Cependant, Paul ne fait pas cela — il met plutôt en *priorité* l'alliance avec Abraham au-dessus de la loi de Moïse, et c'est aussi ce que nous devons faire.

Alors qu'est-ce qu'une *alliance*, qui se distingue de la *loi* donnée à Israël par Moïse? La réponse est qu'une alliance est fondamentalement une *promesse*, un vœu. Dans le cas de Dieu avec les êtres humains, c'est une promesse ou un serment qui est *unilatéral* — il est librement donné et établi par Dieu. La connexion entre l'alliance et la promesse peut être faite dans beaucoup de ces cas, dans l'Ancien et le Nouveau Testament, lorsque ces mots sont utilisés en tandem ou comme des synonymes, comme dans <u>Psaume 105:9</u>: « L'alliance qu'il a traitée avec Abraham, et le serment qu'il a fait à Isaac. » Une alliance peut aussi être considérée comme un « vœu » ou un « serment ».

Il est important de noter qu'une telle *alliance* (*berith* en Hébreux) dans l'histoire d'Israël avec Dieu *n'est pas un contrat* bilatéral (contrairement aux définitions modernes du mot alliance). Malheureusement, quelques traductions françaises modernes de la Bible impliquent qu'une alliance est un contrat — qui lie les deux parties qui conviennent à des conditions d'obligations mutuelles. Ceci inclut l'idée que si l'une des parties ne respecte pas sa part de l'alliance comme contrat, alors la disposition entière et la relation sont annulées. Mais dans l'hébreu de l'Ancien Testament, une alliance peut être unilatérale, une entente conclue par l'une des parties, à savoir par Dieu. Et elle peut être inconditionnelle, c'est-à-dire, de ne pas exiger de conditions à remplir par l'autre partie pour que l'application de l'alliance reste en vigueur. Les paroles de Dieu à Abraham reflètent cette signification : « J'établirai mon alliance entre moi et toi, et tes descendants après toi, selon leurs générations: ce sera une alliance perpétuelle, en vertu de laquelle je serai ton Dieu et celui de ta postérité après toi » (Genèse 17:7).

À l'époque du Nouveau Testament, il y avait deux mots grecs qui pouvaient être traduits par « alliance ». Mais il y en a un, *diatheke*, qui signifie un engagement unilatéral, et l'autre *syntheke* signifie une alliance bilatérale. Le Nouveau Testament utilise constamment *diatheke* pour parler de l'alliance de Dieu avec Israël et son église. C'est une alliance qui est unilatérale et inconditionnelle. Notez que l'alliance avec Abraham n'a aucune clause « si alors » — elle est présentée comme étant une promesse unilatérale donnée par Dieu.

Ceci est un peu compliqué à comprendre et c'est dû au fait que l'alliance Mosaïque ou la loi a été ajoutée à l'alliance Abrahamique. Tel qu'elle avait été donnée à Israël au Sinaï, elle comprenait des clauses « si alors ». Ceci est connu comme étant un code de loi. Une telle loi précise les conditions auxquelles une punition particulière doit être administrée. Alors si Israël désobéissait constamment à Dieu, ils seraient envoyés en exil. Toutefois, ces conditions n'affectaient pas l'existence de l'alliance — elles étaient simplement des façons dont la loi était appliquée au sein de l'alliance Abrahamique. L'existence de l'alliance ou la persistance des desseins de l'alliance de Dieu n'étaient pas conditionnées par ce qu'Israël faisait ou ne faisait pas. Toutefois, l'opération de la loi de Moïse au sein de l'alliance Abrahamique apportait certaines conséquences basées sur la conformité ou la non-conformité d'Israël aux stipulations des lois avec leurs bénédictions et leurs malédictions. Sur ce point, une comparaison a été faite sur la différence entre le droit constitutionnel, qui s'applique à tous les citoyens à savoir s'ils transgressent ou non des lois civiles ou un code de lois. La constitution demeure valide, et ils demeurent des citoyens qui ont des droits constitutionnels. L'alliance Abrahamique est davantage comme un droit constitutionnel plutôt qu'un code de loi.

On nous dit que la loi mosaïque a été « ajoutée » pour aider Israël à connaître en particulier comment répondre et vivre plus particulièrement au sein des desseins de l'alliance de Dieu. La désobéissance à la loi de Moïse une fois qu'elle avait été donnée, signifiait résister aux desseins de l'alliance de Dieu pour Israël comme indiqué dans l'alliance avec Abraham, et donc les conséquences de leur désobéissance étaient indiquées. Par exemple Moïse fut empêché de traverser la terre promise à cause de sa désobéissance. Mais même si Israël avait « brisé » la loi et donc l'alliance, cela n'a pas conditionné Dieu à annuler sa promesse d'alliance avec eux. Bien qu'Israël fût infidèle, Dieu est resté fidèle. L'intégralité du livre d'Osée est une parabole vivante de cette vérité radicale. C'est la loi de Moïse au sein de l'alliance Abrahamique durable qui prévoit des conditions et des conséquences, pas l'alliance ou la promesse la plus fondamentale, celle qui est plus durable, unilatérale et inconditionnelle.

Compte tenu de ces facteurs, il est préférable que nous utilisions le mot « contrat » plutôt que le mot « alliance » en nous référant aux accords bilatéraux entre deux parties avec des conditions d'obligations mutuelles. Cela devient encore plus impératif parce qu'au fil du temps dans plusieurs discours bibliques et théologiques, la distinction entre une alliance unilatérale et un contrat bilatéral (pacte) est devenue floue au point que les aspects unilatéraux et inconditionnels de l'alliance de Dieu ont été perdus. Parce que les mots alliance et contrat ont été utilisés de façon interchangeable (avec l'idée d'un contrat devenant dominant et contrôlant) l'idée d'une alliance unilatérale et inconditionnelle fut souvent perdue. Faire cette distinction entre alliance et contrat est également compliqué par le fait que l'hébreu (contrairement au grec) n'a qu'un seul mot pour désigner les deux types d'arrangements. Par exemple, les anciens empires avaient souvent une berith avec chaque nation vassale, précisant les fonctions, comme dans un contrat (voir l'annexe 1 de l'article CIG à https://www.gci.org/law/covenants). Une autre complication survient parce que le latin, la langue du Moyen Âge et de la théologie post-Réforme, avait aussi seulement un seul mot (foedus) pour alliance et contrat.

Il est aussi important d'effectuer cette distinction afin d'amener l'idée d'une *promesse* en lien étroit avec l'alliance puisque nous avons beaucoup plus de facilité à envisager une promesse comme étant unilatérale et inconditionnelle par rapport à penser ainsi à une alliance (puisqu'on suppose que la plupart du temps une alliance est la même chose qu'un contrat, même lorsqu'on pense au sujet de l'alliance unilatérale de Dieu). Et ce lien est en fait la façon la plus importante et la plus cohérente de penser aux alliances que l'on retrouve en particulier dans le Nouveau Testament où une alliance est essentiellement une promesse.

La promesse d'alliance de Dieu à son peuple

L'alliance en tant que promesse est globalement résumée dans l'Ancien Testament et est confirmée dans le Nouveau Testament de ces façons : « Je serai votre Dieu et vous serez mon peuple, » ou « vous serez saints. » Ce même refrain se reproduit sept fois dans l'Ancien Testament, qui ensuite précise six fois plus simplement : « [je vais] être votre Dieu. » Ces déclarations surviennent à des moments clés dans la relation de Dieu avec Israël (Exode 6:7; Lévitique 11:45; Lévitique 22:33; Lévitique 25:38; Lévitique 26:12; Nombres 15:41; Deutéronome 26:17; Deutéronome 29:13; Jérémie 7:23; Jérémie 11:4; Jérémie 30:22; Ézéchiel 36:28). Il s'agit de la forme la plus succincte de l'alliance, de la promesse, du vœu ou du serment de Dieu. Une phrase semblable se retrouve dans Genèse 17:7; « J'établirai mon alliance entre moi et toi, et tes descendants après toi, selon leurs générations: ce sera une alliance perpétuelle, en vertu de laquelle je serai ton Dieu et celui de ta postérité après toi. » Il s'agit d'une déclaration de *relation*, avec une formule similaire utilisée pour parler des mariages et des adoptions, même si ce sont des alliances bilatérales, en grec une *syntheke*, pas une *diatheke*. La promesse d'alliance de Dieu est éternelle ou inébranlable (Genèse 9:16; 17:7, 13, 19) et se poursuit d'une génération à l'autre à la descendance d'Abraham, d'Isaac et de Jacob (Genèse 9:12; 15:18; 17:7, 17; Exode 2:24; lévitique 26:42; Deutéronome 29:13; 2 Rois 13:23).

Selon la compréhension de Paul, nous devrons éventuellement dire quelques mots sur la « loi » qui a été ajoutée, mais maintenant nous pouvons définitivement dire que Dieu a formé tout d'abord son peuple autour de cette alliance unilatérale ou promesse avec Abraham. Avec cette alliance, Dieu a établi la forme essentielle ou la fondation de sa relation avec son peuple. Une telle relation librement donnée et imméritée de bénédiction est un acte de *grâce*. Une telle promesse n'était pas méritée. Ces gens n'avaient rien fait pour obliger Dieu à offrir une telle alliance/promesse. Ils n'ont pas conditionné Dieu à mettre en place une telle relation. La mise en place de la part de Dieu d'une relation d'alliance est un acte de sa grâce donnée librement. En ce sens, elle est inconditionnelle (l'autre partie n'a pas de conditions à remplir pour que Dieu soit obligé à eux — autrement dit, ce n'est pas ce que nous considérons comme étant un contrat). Donc quelle que soit la loi qui est venue 430 ans plus tard, et, quelle que soit la raison pour laquelle elle fut donnée, elle s'est produite dans et sur la base de la relation de la promesse de l'alliance de Dieu avec Israël qui était déjà en place! Comme je l'ai déjà dit, cela n'a pas été annulé par la loi qui a été ajoutée. L'alliance en tant que promesse est plus fondamentale, primordiale et, comme il s'avère, plus durale.

La promesse appelle à une réponse

Bien que les ordonnances et les lois ne soient pas toujours précisées, notez que cette alliance de la grâce (cette promesse faite par Dieu à son peuple élu) exige une réponse. Le donneur de la promesse (Dieu en l'occurrence) désire que le destinataire croie que les bénédictions promises seront accordées. Il leur est demandé « d'observer l'alliance » (Genèse 17:9, 10). Ainsi la promesse unilatérale de Dieu (et non pas les commandements ou la loi) exige une réponse.

Le fait que Dieu soit leur Dieu appelle à une réponse de son peuple d'être saint, tout comme leur Dieu est saint (<u>lévitique 11:45</u>; <u>1 Pierre 1:15-16</u>). James Torrance s'est référé à cela comme étant des « obligations inconditionnelles de la grâce ». Ces obligations ne sont pas des conditions pour la grâce, mais elles représentent la façon dont nous recevons et vivons dans la grâce gratuite de Dieu et ainsi en bénéficier pleinement. L'alliance de Dieu crée unilatéralement et inconditionnellement une relation avec les autres — une relation de la grâce. Étant donné que c'est une véritable relation dynamique et personnelle, l'alliance unilatérale implique une interaction, une communication et une communion. Elle n'est pas mécanique, causale, impersonnelle ou automatique.

La promesse basée sur l'alliance d'amour de Dieu (miséricordieux)

Si nous demandons pourquoi Dieu a établi une telle relation d'alliance avec son peuple, la seule réponse que nous puissions donner est l'amour de Dieu — ce genre spécial et unique d'amour, librement donné et mis en place par le biais de son alliance. Cet amour est principalement désigné dans l'Ancien Testament comme étant *miséricordieux* (ou *bon*). Ce mot pour amour dans certaines traductions est rendu par « l'alliance d'amour » de Dieu. Il est souvent traduit par « éternel » ou « amour inébranlable. » Ce mot, utilisé pour décrire la relation unique de Dieu avec Israël, est répété à de nombreuses reprises tout au long de l'Ancien Testament, pour atteindre un crescendo dans le Psaume 136, qui en fait un refrain de 13 versets d'affilée : « son amour inébranlable dure à toujours » ! L'alliance de Dieu établit une relation d'amour en tant que promesse.

La promesse appelle à une réponse de foi

Quel genre de réponse Israël est-il alors tenu d'avoir envers la promesse de Dieu, parce qu'il les aime, il sera leur Dieu et ils seront son peuple? La réponse la plus fondamentale qui est requise est celle de la foi et de la fidélité. Israël doit faire confiance à Dieu seul comme étant leur Dieu et lui être fidèle. Lorsqu'ils échouent à le faire, ils sont appelés à se tourner vers Dieu pour le pardon, ce qu'il accorde. Autrement dit, ils doivent confesser leur péché, se repentir et recevoir le pardon de Dieu. Ce qui peut être remarqué à travers l'Ancien Testament est que la foi ou la croyance est la *réponse* que Dieu réclame envers son alliance d'amour et pour sa relation de grâce avec son peuple. À la base, leur désobéissance est un acte d'incrédulité ou de méfiance à l'égard de Dieu et aussi de sa parole de promesse. L'incrédulité envers la promesse de Dieu est la désobéissance; c'est un échec à marcher dans la relation qui a été gracieusement donnée. Tous les autres aspects de la relation d'Israël avec Dieu doivent être vécus sur la base de l'alliance d'amour de Dieu pour eux, ce qui réclame leur réponse de foi, de fidélité et de repentance. C'est l'essence d'être le peuple de Dieu.

La foi en la fidélité de Dieu

J'espère que le lien entre l'ancienne et la nouvelle alliance devient maintenant plus clair. Ce lien est Dieu! Dieu est le même Dieu! Dieu est le Dieu de l'alliance en relation avec Israël et en relation avec ceux qui sont en Jésus-Christ, son église. Et cette relation en est une qui est librement accordée par la grâce, qui doit être reçue, et dans laquelle et par laquelle ils doivent vivre en tant que son peuple. Dieu est intéressé à la mise en place d'une sorte de relation avec son peuple : une relation d'adoration et de confiance qui est basée sur sa grâce, dans son amour. Dieu lui-même est la continuité. Dieu est un Dieu fidèle, Celui qui fait l'alliance. Point final! Le caractère de Dieu est unique et il est le même dans les deux alliances ancienne et nouvelle, et il en est de même pour sa volonté et son dessein.

C'est pourquoi ce Dieu a toujours voulu avoir un « peuple pour son nom » — un peuple qui répondrait à et donc qui vivrait par et dans son alliance d'amour et de grâce — un peuple qui compterait sur, croirait ou aurait confiance en sa fidélité! L'intention de Dieu est la même sous les deux alliances, ancienne et nouvelle. Il établit un peuple qui le connaît et qui reçoit sa grâce et son amour, et qui vit en ayant confiance en sa fidélité. Dieu souhaite avoir un seul type de relation avec ses créatures, pas plusieurs sortes avec différentes caractéristiques.

La continuité d'un peuple

Un autre point de la continuité est que l'alliance de Dieu forme un *peuple*, appelle un peuple à être en relation avec lui. L'église dans le Nouveau Testament est désignée comme étant « les appelés au-dehors » ou « ceux qui sont convoqués ensemble à l'assemblée » (*ekklesia* en grec). Donc, il y a une continuité du peuple de Dieu sous les deux alliances. C'est pourquoi Paul peut dire que l'église est « l'Israël de Dieu » (<u>Galates 6:16</u>) et que les Gentils sont greffés sur l'arbre d'Israël (<u>Romains 11:17-18</u>). Voilà aussi pourquoi Abraham peut être désigné le père de la foi, et pourquoi seuls les disciples de Jésus sont désignés les vrais enfants

d'Abraham. Il est également judicieux de la part de Paul de dire que l'Évangile a été prêché à Abraham : « Et l'Écriture, prévoyant que Dieu justifierait les Gentils par la foi, a déclaré l'Évangile à l'avance à Abraham, en disant : « Toutes les nations seront bénies en toi! » (Galates 3:8).

Une promesse tournée vers un accomplissement futur

Puisque l'ancienne alliance Abrahamique est fondamentalement un vœu ou serment et une promesse, nous devrions nous demander en quoi consiste exactement cette promesse? Une promesse détient quelque chose pour l'avenir, un espoir. Cela signifie qu'il y a plus qui est à venir. Une promesse est donnée dans le temps présent et est même tenue dans le présent, mais elle regarde vers l'avenir en même temps. Ainsi l'idée de Dieu d'être leur Dieu et qu'il possède un peuple implique à la fois un présent et un avenir anticipé. En tant que promesse, l'ancienne alliance est certes incomplète. Dieu n'est pas encore pleinement leur Dieu, du moins ceux à qui il a fait la promesse et qui ne l'adorent pas encore totalement ou complètement, ou qui ne sont pas le peuple parfaitement saint qu'il veut qu'ils soient comme objectif de la relation de l'alliance. D'autres choses doivent obligatoirement s'opérer afin que la promesse puisse pleinement être réalisée, ou, comme nous l'énonçons plus généralement, avant que la promesse ne soit accomplie, ou « vienne à passer. » L'ancienne ou la première alliance attend avec impatience un accomplissement futur, élaboré par Dieu, celui qui a promis qu'il en serait ainsi.

La promesse de l'alliance sera accomplie de façon intensive et extensive

Qu'est-ce que ceux qui ont vécu sous l'ancienne alliance Abrahamique ont appris à propos de la réalisation anticipée de cette alliance ou de cette promesse? La promesse de l'alliance d'être leur Dieu et qu'ils seraient son peuple a été plus pleinement énoncée par les prophètes en évoquant qu'elle impliquerait deux autres expansions. Dieu écrirait ses lois/voies dans leur cœur et il leur donnerait même des cœurs nouveaux. Ceci a été prononcé par Jérémie : « Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après ces jours-là, dit l'Éternel: je mettrai ma loi au dedans d'eux, Je l'écrirai dans leur coeur; et je serai leur Dieu, Et ils seront mon peuple » (Jérémie 31:33). Dans le Nouveau Testament, cette promesse est proclamée comme étant accomplie — surtout dans l'épître aux Hébreux où ces mots sont cités deux fois (Hébreux 8:10; 10:16). Cette réalisation implique une intensification, un approfondissement de l'œuvre de Dieu chez les individus. Elle atteint leur cœur. L'alliance serait intensifiée et se déploierait beaucoup plus profondément dans leur vie à l'avenir.

Mais il y a encore un autre aspect de l'accomplissement qui était également anticipé en Israël, à savoir que la bénédiction de la relation d'Israël avec Dieu serait un jour élargie. Comme le prophète Joël l'a proclamé, « Après cela, je répandrai mon esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront, vos vieillards auront des songes, et vos jeunes gens des visions. Même sur les serviteurs et sur les servantes » (Joël 3:1-2). Le ministère personnel et direct de l'Esprit serait élargi afin d'inclure toutes les personnes de toutes sortes : chaque classe socio-économique, chaque groupe d'âge, les deux sexes. Cette extension avait déjà été proclamée à Abraham depuis le début. Ce lien avec ceux qui allaient devenir Israël par l'établissement de l'alliance de Dieu constituait un regard vers leur propre avenir:

« L'Éternel dit à Abram: Va-t'en de ton pays, de ta patrie, et de la maison de ton père, dans le pays que je te montrerai. Je ferai de toi une grande nation, et je te bénirai; je rendrai ton nom grand, et tu seras une source de bénédiction. Je bénirai ceux qui te béniront, et je maudirai ceux qui te maudiront; et toutes les familles de la terre seront bénies en toi ». (Genèse 12: 1-3)

La promesse d'alliance faite particulièrement à Israël serait étendue à tous les peuples de la terre. Cette promesse a été considérée comme étant accomplie à la Pentecôte, telle que proclamée par Pierre et notée en <u>Actes 2:17</u>. Elle est également célébrée dans le livre de l'Apocalypse avec toutes les nations, tous les peuples,

de toutes langues de toute l'humanité y étant représentée devant le trône de Dieu et de l'Agneau (Apocalypse 7:9).

Israël a appris par le biais de ses prophètes que l'alliance sous laquelle ils vivaient serait accomplie à l'avenir à la fois intensivement et extensivement par Dieu lui-même. Ces expansions, passant de la promesse à l'accomplissement, sont une sorte de continuité avec la discontinuité (une différence relative). La réalisation dépasserait de loin ce qui semblait être initialement promis. L'accomplissement entraînerait plus que ce qui était d'abord prévu, mais pas moins. Dieu serait plus fidèle à sa Parole que prévu, pas moins.

L'accomplissement, le dessein durable et la fidélité de Dieu

Le Nouveau Testament enseigne que Dieu est fidèle à sa Parole, que celui qui fait la promesse gardera sa Parole et qu'il accomplit ou qu'il tient les promesses qu'il a faites. Cette fidélité a été ultimement démontrée par la venue de Jésus. Elle est venue par le biais de son incarnation, de sa vie entière et de son ministère, y compris sa mort, sa résurrection et son ascension. Le mot « accomplissement » est plus souvent utilisé pour signaler quand la parole de Dieu annoncée dans l'Ancien Testament s'était réalisée. La Parole de Dieu, l'Écriture, se voyait accomplie dans de nombreux détails de la vie de Jésus, y compris sa naissance virginale, sa fuite en Égypte, son ministère dans l'Esprit, son entrée à Jérusalem sur un ânon, son rejet, la trahison de Judas, son arrestation, son abandon par ses disciples et sa crucifixion.

L'idée d'un accomplissement est également utilisée à plusieurs reprises en ce qui concerne les promesses particulières de Dieu ou la totalité des desseins de Dieu dans l'histoire de Jésus. Considérez <u>Jacques 1:18</u>: « Dans l'accomplissement de son propre dessein il nous a faits naître à la vie par la parole de vérité, pour que nous devenions les premiers fruits de ses créatures, » et <u>Marc 1:15</u>: « Le temps est accompli, et le royaume de Dieu est proche. Repentez-vous, et croyez à la bonne nouvelle. » <u>Hébreux 6:17</u> parle de « l'immutabilité de sa résolution » et dans <u>Éphésiens 3:11</u> nous lisons à propos du plan de Dieu pour l'église de proclamer le « plan éternel qu'il a accompli en Jésus-Christ ».

L'idée d'une promesse « étant accomplie » se retrouve également dans le livre des Actes:

« Et nous, nous vous annonçons cette bonne nouvelle que la promesse faite à nos pères, Dieu l'a accomplie pour nous leurs enfants, en ressuscitant Jésus, selon ce qui est écrit dans le Psaume deuxième: Tu es mon Fils, Je t'ai engendré aujourd'hui. Qu'il l'ait ressuscité des morts, de telle sorte qu'il ne retournera pas à la corruption, c'est ce qu'il a déclaré, en disant: Je vous donnerai Les grâces saintes promises à David, ces grâces qui sont assurées. » (Actes 13:32-34)

Notez également <u>Actes 7:17</u>: « Le temps approchait où devait s'accomplir la promesse que Dieu avait faite à Abraham, et le peuple s'accrut et se multiplia en Égypte... »

Jésus lui-même a parlé de l'accomplissement : « Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir » (Matthieu 5:17). « Le temps est accompli, et le royaume de Dieu est proche. Repentez-vous, et croyez à la bonne » (Marc 1:15). « C'est là ce que je vous disais lorsque j'étais encore avec vous, qu'il fallait que s'accomplît tout ce qui est écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes, et dans les psaumes » (Luc 24:44). Jésus pouvait également utiliser l'idée d'un tel accomplissement en impliquant la mise en place d'une « nouvelle » alliance : « Il prit de même la coupe, après le souper, et la leur donna, en disant: cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui est répandu pour vous » (Luc 22:20).

Cet accomplissement au sujet de tout ce qui avait été promis à Israël est explicitement proclamé dans plus de 55 passages dans le Nouveau Testament, avec la déclaration la plus complète extraite de la deuxième lettre de Paul aux Corinthiens, « En effet, pour toutes les promesses de Dieu, c'est en lui que se trouve le « oui », et c'est [donc] aussi par lui que nous disons « amen » à Dieu, pour sa gloire » (2 Corinthiens 1:20). Jésus-Christ lui-même est l'accomplissement de la promesse de l'alliance et le dessein durable de Dieu!

Nous sommes également informés que le Dieu révélé en Jésus-Christ a des desseins éternels (Éphésiens 3:11; Hébreux 6:17) qui sont exprimés dans les « alliances de la promesse » (Éphésiens 2:12) et que cette promesse est « immuable » (Romains 11:29) et « irrévocable » (Hébreux 6:17). Le Dieu d'Israël a des desseins qui se sont accomplis au fil du temps et qui ne sont donc pas tous réalisés en même temps. Mais Dieu est reconnu pour être fidèle et il ne renonce pas à ces desseins. Ses intentions pour parvenir à un dessein éternel élaboré dans le temps, dans notre histoire, se reflètent dans le décret de Dieu et dans la réalisation de sa promesse (Romains 4:20). Le livre des Hébreux s'achève par une bénédiction qui célèbre le Seigneur Jésus, le grand Berger des brebis, étant ramené d'entre les morts à travers le « sang d'une alliance éternelle » (Hébreux 13:20).

Alors que le terme « accomplissement » est utilisé seulement quelques fois dans le Nouveau Testament, l'idée d'une promesse accomplie est omniprésente et correspond aux promesses que Dieu a faites à Israël qui vit dans une relation d'alliance avec Dieu. En français, la façon la plus concise et la plus directe d'indiquer que ce qui était promis est accompli est probablement de dire que la promesse a été « accomplie ». Une autre façon est de dire que Dieu a « tenu » sa promesse. L'accomplissement de la Parole de Dieu doit être en lien avec ce qui était promis. Une séparation absolue, ou une déconnexion signifierait que les promesses ne furent pas accomplies, ou que ce que Dieu a fait après les avoir déclarées était indépendant de ses promesses. Cela voudrait dire que Dieu a accompli autre chose que ce qu'il avait promis! L'accomplissement d'une promesse faite par quelqu'un qui est fidèle nécessite de saisir la continuité entre la promesse et son accomplissement. La promesse et la fidélité impliquent nécessairement l'accomplissement.

L'idée que Dieu est fidèle et qu'il a des desseins éternels et qu'il a fait des promesses irrévocables dans son alliance signifie que ce que Dieu entend faire dès le début est effectué, est accompli à un moment donné dans l'avenir. De même, l'idée d'un but exige de saisir une certaine continuité entre ce qui vient en premier et ce qui vient plus tard si Dieu est fidèle. Ce qui est prévu doit être connecté à sa réalisation, ou à son accomplissement. Sans cet égard, notre confiance en la fidélité de Dieu à sa parole serait en grande partie sans contenu. La fidélité signifie une sorte de continuité sur laquelle nous pouvons compter — une continuité qui découle de la nature et du caractère de Dieu. Sinon Dieu serait arbitraire et capricieux, simplement débonnaire — et alors, pas digne de confiance. Le dessein et la fidélité impliquent nécessairement l'accomplissement.

Comment Dieu accompli exactement ses promesses ou ses desseins éternels peut dépasser radicalement la manière que ceux qui ont initialement entendu la promesse et même cru en son dessein éternel, avaient imaginé! Après tout, Dieu peut faire beaucoup plus que ce que nous pouvons demander ou même penser (Éphésiens 3:20). Cela signifie qu'il peut y avoir et qu'il y aura des discontinuités — des discontinuités inattendues et surprenantes obtenues avec l'accomplissement de la promesse, surtout si Dieu est généreux et surabondant. C'est exactement ce que nous voyons avec les problèmes avec lesquels l'église du Nouveau Testament luttait. Tout ce qui avait été accompli en Jésus dépassait de loin ce qu'ils avaient anticipé, créant ainsi des discontinuités avec leurs anciennes voies et lesquelles ils ont ensuite eu du mal à comprendre (des choses comme les Juifs et les non-juifs mangeant ensemble).



Mosaïque de l'Artique (Domaine pubic via wikimédia Commons)

Un nouveau ciel et une nouvelle terre

Tel que noté auparavant, les prophètes de l'Ancien Testament ont indiqué la portée surprenante des desseins de l'alliance de Dieu en ce qui concerne son intensification et son expansion. Mais avec la venue de Jésus, nous constatons que l'accomplissement comprend encore plus de choses que ce qui a été explicitement indiqué dans l'Ancien Testament. Nous constatons qu'elle comprend non seulement la gouvernance et le règne de Dieu sur toutes les nations, les dirigeants et les puissances (afin de réaliser le *shalom* de Dieu — sa paix, ses fruits, sans guerre, etc.), mais aussi l'élimination de tout mal et de toute souffrance. Elle comprend l'achèvement du ministère sacerdotal de Melchisédech ancré dans notre union et notre communion éternelle avec Dieu à travers le Fils de Dieu et dans l'Esprit de Dieu. Cet achèvement aboutit enfin à la création d'un nouveau ciel et d'une nouvelle terre! Tout cela se résume souvent en disant que Christ remplit les trois fonctions accordées à Israël sur tout le cosmos : Prophète, Prêtre et Roi. Cet accomplissement de la promesse de l'alliance de Dieu n'est pas tant une discontinuité de la première alliance que la glorification insondable de celle-ci!

Une alliance à un seul but, mais sous deux formes?

Une façon dont la continuité et la discontinuité radicale des alliances ont été exprimées théologiquement est en disant qu'il existe une alliance que Dieu accomplit sous *deux formes*: la promesse et l'accomplissement. L'ancienne alliance a la forme de la promesse et la nouvelle a la forme d'accomplissement. Prise séparément, cette déclaration sommaire ne peut pas expliquer tout ce que nous avons abordé jusqu'à présent dans cet essai, surtout comment la forme de l'ancienne alliance a été accomplie en Jésus-Christ et par le Saint-Esprit et quelles sont les implications. Ces termes théologiques, tout comme n'importe quel autre, ne s'expliquent pas complètement d'eux-mêmes. Vous devez savoir ce qu'ils résument ou synthétisent avant de pouvoir apprécier ce que cela signifie et ne pas mal comprendre. Mais en dépit de ces limites, de nombreux enseignants principaux à travers l'histoire de l'église ont trouvé cet énoncé à la fois utile et fidèle. Il nous conduit vers la réalité de qui est Dieu, à ce qu'il a fait en relation avec son peuple et avec ses desseins éternels.

Thomas F. Torrance et James B. Torrance ont utilisé cet énoncé pour résumer la fidélité de Dieu à travers l'histoire, qui a abouti à Jésus-Christ. Notez ces citations :

« En fin de compte, l'espoir de l'Ancien Testament pour la rédemption repose sur la volonté d'alliance de Dieu, étendue à toutes les nations, et c'est cette compréhension exaltée de la volonté d'alliance de

Dieu qui les conduit à voir une nouvelle forme d'alliance dans laquelle Dieu pardonnera l'iniquité et ne se souviendra plus du péché, comme l'a dit Jérémie. » (T.F. Torrance, *Atonement*, p. 41)

« Lorsque nous passons de l'Ancien au Nouveau Testament, nous passons de l'ancienne forme de l'alliance de Dieu à sa nouvelle forme, où elle est parfaitement et enfin accomplie. » (T.F. Torrance, *Incarnation*, p. 56)

« Pour Calvin, toutes les relations de Dieu avec les hommes sont celles de la grâce, tant dans la Création que dans la Rédemption. Elles découlent du cœur aimant du Père. Les deux pôles de sa pensée sont la grâce et la gloire — de la grâce à la gloire. Il n'y a eu qu'une seule alliance éternelle de grâce promise dans l'Ancien Testament et accomplie en Christ. « Ancienne » et « Nouvelle » ne signifient pas deux alliances, mais deux formes d'une alliance éternelle. » (J.B. Torrance, "Covenant or Contract?," Scottish Journal of Theology, p. 62)

Cette façon de synthétiser la révélation biblique en disant qu'il y avait une seule alliance sous deux formes a été utilisée lors de la réforme protestante de Calvin, Zwingli et Bullinger. Mais au fil des années, l'idée de deux alliances caractéristiquement divergentes, avec peu ou pas de continuité, s'est développée alors que des idées contractuelles ont été importées dans les notions bibliques de l'alliance de Dieu (*berith* en hébreu, *diatheke* en grec). Finalement, il est apparu l'idée de deux alliances opposées, une sur la nature ou les œuvres et l'autre sur la grâce. Cette façon de l'exprimer a d'abord été introduite, il semble, par Ursinus (environ 1584) et elle a reçu un grand élan en étant incluse dans la *Confession de foi de Westminster* (1647) et dans une brochure liée à cette dernière, *La somme des connaissances sur le salut*.

L'idée de multiples engagements typiquement divergents est devenue commune dans toute la théologie puritaine, et ce que nous appelons maintenant la théologie fédérale de beaucoup (mais pas tous) des calvinistes. L'idée de plusieurs alliances, avec chacune énonçant des manières tout à fait différentes par lesquelles Dieu entrait en relation avec différents groupes de personnes à différents moments, a atteint son apogée avec la théologie dispensationaliste énoncée dans la *Bible de référence Scofield* de 1909. Cette publication, nommée d'après le théologien américain C.I. Scofield, incluait ses annotations au texte biblique qui exposait cette théologie. Elle prétendait qu'il y avait sept alliances caractéristiquement distinctes ou des dispensations de Dieu traitant avec divers groupes de l'humanité à travers l'histoire.

Les avantages de l'expression « une alliance sous deux formes »

Bien que parler d'une alliance sous deux formes (la promesse et l'accomplissement) ne soit pas la seule façon de formuler à la fois la continuité et pourtant la différence dans les interactions de Dieu avec son peuple, c'est un moyen utile d'indiquer de quelle manière la promesse initiale de Dieu s'est réalisée en Jésus-Christ. (Nous pourrions aussi parler de façon semblable, d'un seul but avec différentes manifestations ou d'un seul but avec différents stades de développement, ou d'un seul but sous deux formes d'alliance — la promesse et l'accomplissement.)

Cette façon de parler de l'alliance aide à souligner la fidélité de Dieu en indiquant des points de continuité. Elle transmet également le caractère d'un Dieu trine comme étant cohérent, digne de confiance et constant et donc pas arbitraire ou capricieux. Elle met en évidence les desseins éternels de Dieu, faisant ressortir le fait que toutes ses interactions avec l'humanité découlent de son amour trinitaire. Elle souligne que Dieu souhaite avoir un seul type de relation avec son peuple et à travers eux avec toutes les personnes — une relation d'amour et de grâce inconditionnelle ou librement donnée. Elle nous aide à reconnaître l'unité de l'unique peuple de Dieu (sous deux formes) qui le représente dans le monde entier. Elle montre que la façon dont Dieu est en relation avec sa création se reflète vers l'extérieur par le biais de la réalisation progressive de ses

desseins d'alliance éternelle: ce qui est intérieurement et éternellement vrai de la gloire de la relation trine du saint amour entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Un seul Dieu — trois Personnes. Elle transmet qui est notre Dieu trine.

Dire qu'il y a une seule alliance sous deux formes (ou un but de l'alliance sous deux formes d'alliance) a également l'avantage de correspondre plus étroitement à la compréhension de l'alliance comme une *promesse* (un vœu ou un serment). Cela correspond également étroitement à l'accent biblique sur l'accomplissement de l'alliance de promesse apportée par Jésus-Christ.

Cependant, nous devons également noter que la terminologie « d'une seule alliance » peut entraîner une certaine confusion. Dans certains cas, l'Écriture parle de plus d'une alliance, par exemple dans Galates où Paul parle de deux alliances ou chaque fois qu'un contraste est souligné dans la façon dont le peuple de Dieu ou Jésus lui-même est lié à la loi mosaïque sous la forme nouvelle ou seconde de l'alliance, qui accomplit la première. Les théologiens qui ont émis l'idée d'une « seule alliance » étaient conscients que la Bible parle parfois au pluriel (en particulier dans les contrastes émis dans l'épître aux Hébreux). Mais ils voulaient souligner la *continuité* et donc l'*unicité* du caractère de Dieu et de son dessein éternel. Ainsi ils ont conservé la distinction en parlant de *deux formes de la seule alliance*. Puisque le mot *alliance* montre à la fois une unité et une diversité, il peut être utilisé de manières légèrement différentes selon que l'on souligne l'unité du but ou la différence entre la promesse et l'accomplissement. Avec cette façon de le formuler, ils ont tenté de maintenir ensemble les deux, car il serait erroné de ne pas tenir compte d'un aspect ou de l'autre.

Le problème de parler de l'(les) alliance(s) est grandement exagéré par des théologies qui soulignent ou négligent entièrement la distinction entre l'alliance abrahamique et la loi mosaïque. Lorsque l'alliance et la loi sont fusionnées et ainsi confondues, c'est généralement parce que l'on a tellement mis l'accent sur la loi mosaïque qu'elle engloutit l'alliance abrahamique de la promesse plus fondamentale. L'ensemble de ce qu'on appelle encore l'ancienne alliance est donc considéré comme une relation juridique, contractuelle, un système de mérite. Le résultat de cet amalgame a conduit, ironiquement, dans deux directions opposées, avec certains se dirigeant vers le *légalisme* et d'autres vers l'*antinomisme*. Les deux sont des erreurs importantes.

Donc, ceux qui vont dans la direction *légaliste* (comme les observateurs du sabbat), confondent l'alliance et la loi (en accordant la priorité à la loi mosaïque) à un point tel qu'il y ait peu ou pas de reconnaissance de la différence entre vivre sous la promesse et vivre sous l'accomplissement du Christ. Par conséquent, la relation avec Dieu devient essentiellement comprise de manière contractuelle ou légale. Si toutefois la grâce apparaît dans le tableau, Dieu la donne en fait, en tout ou en partie, conditionnellement à ce que nous faisons. Dans certains milieux catholiques et dans beaucoup de sectes de style protestant, c'est communément compris comme Dieu qui est miséricordieux et nous accorde une sorte de système de mérite qui, en raison des mérites du Christ, il compte gracieusement comme adéquat, mais sait en réalité qu'il ne l'est pas. Dans le libéralisme protestant, nous devons simplement suivre l'exemple de Jésus et construire le royaume ici sur terre pour lui au lieu de suivre exclusivement un prophète de l'Ancien Testament et construire le royaume exclusif d'Israël. De ce point de vue, la vie chrétienne est axée à définir exactement quelles exigences et attentes particulières Dieu demande et à essayer très fort et à faire de notre mieux pour se conformer à ces dernières. Quelles sont les « lois » ou les exigences en vigueur, cela peut avoir une portée presque inimaginable selon quel groupe adopte cette approche.

Ceux qui vont dans la direction *antinomienne* (ce qui signifie aucun besoin ou aucune place pour l'obéissance) confondent également la première ou l'ancienne alliance avec la loi, la réduisant ainsi à tout un système de mérite légal. Mais une dichotomie (une séparation complète) est alors imaginée entre cette « ancienne alliance » (qui est en fait la loi mosaïque) et une « nouvelle » alliance entièrement nouvelle et en

complète discontinuité qui porte entièrement sur la grâce. Avec ces deux alternatives opposées, le choix évident est la grâce et non la loi (ancienne alliance). Dans ce cas, la grâce de Dieu signifie essentiellement non seulement l'abolition de l'ancienne alliance/loi, mais aussi l'élimination de toute nécessité d'une relation de confiance et d'obéissance envers Dieu. Dans cette perspective, la grâce signifie que Dieu ignore simplement et fait des exceptions à toutes les fautes. Ainsi, la grâce n'a aucune obligation et l'amour de Dieu est réduit à ce qu'il est gentil et qu'il accepte tout ce que nous pouvons lui donner. Dans cette perspective, la grâce est comme une couverture couvrant tout et tout le monde automatiquement, mécaniquement, impersonnellement, universellement et sans discernement. La grâce n'exige aucune réponse particulière ni aucune forme particulière de relation avec Dieu. La grâce est simplement un fait de l'univers, un flux impersonnel, faisant partie de la nature. L'ancienne alliance avec sa loi avait tout mal. L'amour de Dieu comme indiqué en Jésus signifie qu'il accepte et approuve tout et tout le monde simplement comme ils sont. Il est heureux de nous laisser là où il nous trouve.

Faire ressortir l'unité des desseins de l'alliance de Dieu élaborée dans la promesse et l'accomplissement et la place de l'obéissance de la foi dans la grâce de Dieu fait appel aux deux formes ou phases ou dispensations (la grâce promise et ensuite accomplie) lutte contre ces deux erreurs. C'est pour ces raisons et d'autres que cet essai vise à clarifier notre utilisation de certains de ces termes bibliques et théologiques.

Parler d'une seule alliance (et soulignant ainsi la continuité par rapport à la discontinuité) donne une voix à la fidélité éternelle de Dieu dans ses relations avec son peuple sur la base d'une grâce unilatérale et inconditionnelle qui appelle à une réponse de foi, d'espérance et d'amour. Bien que la compréhension d'une seule alliance fait ressortir la continuité, toute différence n'est pas exclue — la distinction entre la promesse et l'accomplissement est confirmée par la qualification qu'il y a deux formes d'alliance — la promesse et l'accomplissement. S'il n'y avait aucune différence (distinctions), il n'y aurait pas ces deux formes. Cette idée d'unité (continuité) avec la distinction (différence) reflète bien la nature de Dieu qui est un seul Être en trois Personnes (l'unité avec la distinction).

Ce sont les principales raisons pour exprimer notre compréhension qu'il y a une continuité très importante entre ce qu'on appelle souvent l'ancienne alliance et la nouvelle alliance. Ces raisons fondamentales nous empêchent de considérer les deux alliances comme étant absolument séparées d'une manière qui ne permettrait pas une sorte de continuité entre elles. Toutefois, pour éviter toute confusion, mais pour indiquer toujours la continuité et la distinction entre la promesse et l'accomplissement, nous pouvons parler d'un seul but de l'alliance sous deux formes d'alliance — la promesse et l'accomplissement.

L'alliance abrahamique par rapport à la loi mosaïque

L'idée que les deux alliances sont distinctement séparées et donc en discontinuité dérive, en partie, des quelques versets de l'Écriture qui, par voie de conséquence, contrastent l'ancienne avec la nouvelle alliance. Cependant, l'idée de discontinuité radicale provient surtout des passages qui ne contrastent pas les deux alliances, mais deux implémentations distinctes de la loi — sous l'alliance dans la forme de la promesse et sous l'alliance dans la forme de l'accomplissement. Compte tenu de ce que nous avons discuté jusqu'à présent, si les deux alliances étaient en fait radicalement en discontinuité comme certains croient que ces passages enseignent, nous nous retrouverions avec deux affirmations incompatibles : 1) que les alliances sont reliées et impliquent une sorte de continuité, et 2) que les alliances sont absolument discontinues et donc séparées, même en désaccord. Parce que les deux affirmations ne peuvent être vraies, nous devons examiner les passages qui indiquent la discontinuité, en demandant si les distinctions notées sans ambiguïté nous obligent à prendre les différences entre les alliances d'une manière absolue (ou la différence dans l'implémentation de l'unique alliance comme absolument discontinue). Nous devons aussi examiner comment la loi s'inscrit dans notre compréhension du dessein éternel de Dieu et de l'alliance.

Les passages de l'Écriture qui semblent mettre en place un contraste ancienne/nouvelle sont beaucoup moins nombreux que les traductions françaises de la Bible nous mèneraient à croire et ils le font seulement lorsque nous inférons à partir de l'ancienne (sept passages), ou quand nous inférons à partir de la nouvelle vers l'ancienne (un passage seulement). Il n'y a pas d'exemple de ce contraste exact de l'ancienne alliance par rapport à la nouvelle alliance. Bien qu'il n'est pas mauvais de faire de telles inférences, elles peuvent induire en erreur et elles doivent être corrigées ou qualifiées par les contrastes réels qui sont faits, et surtout entre la première alliance et la deuxième alliance ou entre l'ancienne alliance et la nouvelle alliance.

Une étude attentive révèle que les plus grands contrastes faits ne sont pas entre les alliances, mais entre la loi et la vie dans l'Esprit, ou entre la loi et la nouvelle alliance — une distinction qui fait une différence significative. La plus grande différence n'est donc pas entre les deux alliances, mais entre notre compréhension de la loi et sa place dans la vie de ceux qui vivent dans la relation d'alliance avec Dieu avant et après que le dessein et la promesse éternels se soient accomplis en Christ.

Ces contrastes forts impliquant la loi ne nécessitent pas une différence absolue entre les alliances. Seuls quelques exemples de tels contrastes entre la loi et la nouvelle alliance (pas entre les deux alliances) laissent ouverte la possibilité d'une discontinuité radicale. Il s'avère que les conclusions de la discontinuité radicale relèvent d'une compréhension inadéquate des termes proposés dans certaines traductions françaises concernant la loi. Malheureusement, c'est sur ces quelques versets que les théologies de la distinction absolue ont été construites.

Il est important de garder à l'esprit qu'une distinction cruciale entre l'alliance abrahamique et la loi mosaïque est assumée par les auteurs bibliques — une distinction dont nous devons tenir compte dans notre compréhension. De plus, en considérant tout ce qui est dit dans le Nouveau Testament au sujet de la loi, nous trouvons quatre questions distinctes, chacune adressée par Paul, qui doit être distingué:

- 1. Le problème de la discontinuité de la pratique selon la loi mosaïque.
- 2. La question des limites inhérentes de la loi mosaïque telle qu'elle avait été donnée à l'origine.
- 3. Le grave problème de la mauvaise utilisation de la loi mosaïque.
- 4. L'affirmation selon laquelle il subsiste une certaine continuité du bon but de la loi mosaïque et de l'élément continu de l'obéissance de la foi en la grâce de Dieu, après l'accomplissement des alliances (abrahamique et mosaïque), faites avec Israël.

Il est essentiel que nous comprenions laquelle de ces quatre questions est abordée lorsque divers contrastes se font dans l'Écriture. Notez que les quatre impliquent d'expliquer les changements dans notre relation par rapport à la loi mosaïque, y compris les changements dans la pratique du ministère. Ces changements impliquant la loi ne sont pas les mêmes que les changements à l'alliance entre la promesse et l'accomplissement. Les contrastes qui se font dans ces passages concernent les changements dans les pratiques du peuple de Dieu, provoqués par l'accomplissement de l'alliance en Christ.

La loi lévitique et la nouvelle alliance dans l'épître aux Hébreux

En examinant ces quatre questions portant sur la loi, nous devons considérer un certain nombre de passages qui font un contraste clair entre le but et la place de la loi avant et après l'accomplissement du Christ. Nous découvrirons que même ces passages indiquent également une certaine continuité. Nous allons commencer par l'épître aux Hébreux et ensuite passer à la compréhension de Paul.

La compréhension des changements dans l'application de la loi sur la base de l'accomplissement de la promesse ou de l'alliance est omniprésente dans tout le livre d'Hébreux. L'auteur se préoccupe principalement de Jésus-Christ et de son sacerdoce et de sa relation envers le sacerdoce d'Aaron (tel qu'énoncées dans la loi lévitique de Moïse) et la différence faite par l'accomplissement du Christ des promesses de l'alliance. Comme le note l'auteur de l'épître aux Hébreux : Christ « a obtenu un ministère d'autant supérieur [que l'ancien ministère lévitique des prêtres] qu'il est le médiateur d'une alliance plus excellente, qui a été établie sur de meilleures promesses » (Hébreux 8:6). La question abordée dans ce verset implique la légitimité de la promulgation par le Christ du ministère sacerdotal contrairement aux exigences des lois lévitiques régissant le sacerdoce d'Israël. La légitimité du sacerdoce du Christ est soulevée puisqu'il n'est pas conforme aux stipulations de la loi lévitique. Mais la réponse de l'auteur au sujet de la nonconformité du Christ à la loi mosaïque consiste à élever les promesses et l'alliance de Dieu. L'alliance et la promesse sont présentées comme le fondement approprié, plus profond et plus durable pour juger la forme que prend le ministère sacerdotal de Jésus. L'argument est qu'il y a une discontinuité radicale dans la façon dont le ministère sacerdotal est exercé. Cependant, c'est une discontinuité légitime parce que le ministère du Christ repose sur une « meilleure » alliance et sur de « meilleures » promesses que Jésus, le Fils éternel de Dieu, médiatise. Sur cette base, et non pas sur la base de la loi lévitique, le résultat est que le ministère du Christ est un ministère de médiation (leiturgias, sacerdotal) « plus excellent ».

L'auteur d'Hébreux fait également un contraste entre les deux alliances. Le mot pour *meilleur (kreitton)* est un mot comparatif qui indique ce qui est plus utile, ou plus pertinent ou plus avantageux. Il est meilleur parce qu'il est plus fort, plus complètement développé. Par sa plus grande force, il est capable de remplir complètement une tâche, par rapport à ce qui est plus faible. Ce mot comparatif est utilisé dans 12 passages d'Hébreux pour illustrer que ce que Dieu a fait par Jésus-Christ, le Fils éternel surpasse ce qui était disponible auparavant.

La comparaison entre ce qui est meilleur n'indique pas une disjonction complète, ou une opposition, mais une amélioration significative. Les meilleures promesses et l'alliance construite sur l'ancien ont abouti à ce que le ministère du Christ soit beaucoup plus excellent que ce qu'un prêtre lévitique humain aurait pu espérer accomplir. La première alliance n'était pas en mesure de s'accomplir d'elle-même ni les êtres humains d'ailleurs. Seul Jésus-Christ, le Fils de Dieu, pourrait réaliser son plein but, son accomplissement. Mais pour ce faire, il ne s'est pas conformé aux normes lévitiques de la loi mosaïque. C'était le ministère non conforme du Fils qui a réalisé les plus grands dessins de Dieu comme voulu dès le début. *Meilleur* indique donc une différence relative, pas absolue.

Une première alliance incorrecte ou défectueuse?

En examinant ce sujet, certains sont induits en erreur par certaines traductions pas très utiles d'un mot dans Hébreux 8:7, qui ne décrit pas la loi, mais les alliances. Là, la nécessité d'une « seconde » (alliance) est expliquée par une description particulière d'une « première alliance ». Le mot le plus souvent utilisé pour caractériser ce qu'il manquait à la première alliance est son incapacité à être « sans défaut » (amemptos) ou « irréprochable ». Certaines traductions disent qu'elle était « erronée ». Ces traductions peuvent donner l'impression que la première alliance était moralement mauvaise, sérieusement en erreur, spirituellement défectueuse, déformée ou brisée et donc contraire aux desseins de Dieu, du moins après que Christ eut complété son ministère terrestre. Dans ce cas, il serait difficile de voir comment elle pourrait avoir une quelconque place au sein de la volonté et du dessein de Dieu, si Dieu a un caractère et un dessein cohérents, celui révélé en Christ et fidèle du début à la fin. Le mot lui-même se réfère à quelque chose qui ne mérite par la condamnation. Cependant, quelle que soit la connotation que nous ôtions, elle doit tenir compte du contexte immédiat de ce qui a précédemment été dit au sujet de la deuxième alliance étant comparativement « meilleure ». Nous devons nous rappeler le contexte plus large de tout ce qui a été dit d'autre sur l'idée

d'alliance et de promesse et à propos de Dieu qui est fidèle à sa Parole de promesse dans l'ensemble du Nouveau Testament.

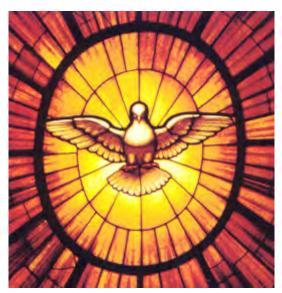
Nous devrions considérer que ce qui *manque* n'est pas comme une faute morale ou spirituelle. Comment une promesse ou un engagement institué par Dieu pourrait-il être ainsi? Au contraire, ce qui manque, c'est un point de vue pratique, à savoir qu'elle était incapable d'atteindre ce vers quoi elle pointait. Elle n'a pas eu la force, la maturité ou le pouvoir d'instaurer son propre accomplissement. Le mot « irréprochable » connote alors la faiblesse, l'incapacité, et non pas une erreur morale ou spirituelle ou un défaut. Et c'est ce que la nouvelle alliance, promulguée par le Fils de Dieu pouvait en effet atteindre et c'est ce qui a fait que la deuxième était meilleure et donc nécessaire pour accomplir les desseins éternels de Dieu. C'est ce qui différencie la « première » de la « deuxième » alliance. La différence est encore relative, pas absolue.

Comme indiqué précédemment, les descripteurs de la première et de la seconde ne transmettent pas l'idée d'une séparation complète, mais plutôt d'un ordre, d'une séquence ou même d'un développement. La première et la deuxième ne nécessitent pas de penser à une discontinuité radicale entre ce qui est en premier et en deuxième.

Toutefois, un changement radical admis dans la pratique du ministère conformément à la loi est confirmé légitime sur la base de l'action du Christ sur ce qui est comparativement « meilleur » et qui conduit à ce qui est « le plus excellent ». Il y a donc un certain type de changement relatif aux alliances — de plus faible à ce qui est plus fort et plus développé et en ce sens meilleur. Mais ce changement est-il mieux compris comme une discontinuité, une disjonction ou une séparation absolue des alliances ? Il ne semble pas. Le changement le plus grand et le plus admis est entre les pratiques particulières de l'ancien ministère des prêtres humains selon la loi lévitique par rapport aux pratiques du ministère du Fils de Dieu. Le ministère ultérieur apporte un accomplissement beaucoup plus grand que ceux qui ont pratiqué la loi lévitique n'auraient jamais pu atteindre. Pourquoi le changement radical dans la pratique du ministère du sacerdoce selon la loi lévitique? — en raison du changement relatif à l'alliance de ce qui est faible et impuissant, à ce qui est fort et donc capable d'accomplir les desseins plus excellents de Dieu par son Fils. La première alliance ne pouvait pas être accomplie dans et par le biais de la loi lévitique qui y était incluse, un changement radical était donc nécessaire.

L'accomplissement de l'alliance modifie notre relation avec la loi

Débutant dans <u>Hébreux 8:8</u>, l'auteur cite <u>Jérémie 31:31-34</u>, qui parle d'une « nouvelle alliance » qui ne sera pas comme l'alliance faite avec leurs pères qui n'ont pas persévéré dans l'alliance de Dieu. Cette nouvelle alliance implique Dieu mettant ses lois dans leur esprit et les écrivant ou les inscrivant dans leurs cœurs afin qu'il soit leur Dieu et qu'ils deviennent son peuple (<u>Hébreux 8:10</u>). Le résultat de cette alliance est que son peuple « connaîtra le Seigneur » directement et donc personnellement (<u>Hébreux 8:11</u>) « Parce que je pardonnerai leurs iniquités, et que je ne me souviendrai plus de leurs péchés » (<u>Hébreux 8:12</u>). La différence ici est que ce qui a été donné dans le passé est maintenant mis dans leurs esprits et dans leurs cœurs. Ce qui est différent, c'est la relation entre les gens et la loi (*nomos*), pas tant un changement dans la loi elle-même. Ainsi, une certaine continuité est affirmée même avec la loi, alors qu'il y a toujours une supériorité plus grande, presque inimaginable dans ce que Dieu a fait avec la loi et quels sont les résultats pour son peuple par le ministère du Saint-Esprit.



Le Saint-Esprit comme une colombe Par Bernini

(Domaine public via Wikimédia Commons)

La première alliance est-elle obsolète?

Dans Hébreux 8:13, l'auteur résume le contraste de cette façon : « En disant: une alliance nouvelle, il a déclaré la première ancienne; or, ce qui est ancien, ce qui a vieilli, est près de disparaître. » L'idée ici est que quelque chose qui a commencé a atteint la fin (telos) de son utilité. Par conséquent, ce qui est nécessaire, c'est une autre œuvre de Dieu pour prendre ce qu'il a commencé et l'amener beaucoup plus loin. Les deux alliances sont liées par le seul but continu de Dieu qui les relie. Mais l'accomplissement laisse derrière ce qui n'est plus nécessaire une fois que le second acte de Dieu a été promulgué. Le bâton, pour ainsi dire, a été relayé. Le second acte de Dieu n'est donc pas une chose complètement nouvelle qui est déconnectée ou non liée à ce que Dieu avait commencé. Mais ce qui avait été commencé exigeait un deuxième acte de Dieu pour le compléter et ainsi apporter une situation radicalement nouvelle que la première alliance avait commencée, mais

n'avait pas pu achever. L'ancien est alors réputé ne plus être utile une fois que la deuxième alliance a poursuivi ce qui avait été commencé. La tâche de la première avait été achevée et est donc déclarée « obsolète ». C'est n'est plus le document déterminant de la relation de Dieu avec son peuple — l'alliance « meilleure » l'est.

Les autres contrastes dans le livre d'Hébreux concernant la forme du ministère du Christ et la non-conformité au ministère sacerdotal en vertu de la loi lévitique sont entre la « copie » et « l'ombre » (Hébreux 8:5) et entre « l'exacte représentation » de la réalité par rapport à « l'ombre » (Hébreux 10:1). Encore une fois, ces images ne présentent pas des contrastes absolus, mais plutôt la continuité avec une distinction radicale entre ce qui est plus réel ou plus considérable comparée à ce qui est venu en premier.

Alors qu'un contraste est mis en évidence entre les deux alliances, la continuité des intentions de Dieu, élaborée dans ces alliances, est clairement exprimée dans Hébreux:

« C'est pourquoi Dieu, voulant montrer avec plus d'évidence aux héritiers de la promesse l'immutabilité de sa résolution, intervint par un serment, afin que, par deux choses immuables, dans lesquelles il est impossible que Dieu mente, nous trouvions un puissant encouragement, nous dont le seul refuge a été de saisir l'espérance qui nous était proposée. » (Hébreux 6:17-18)

La loi en relation avec l'alliance promise et l'alliance accomplie

Dans l'épître aux Romains, nous retrouvons à la fois la continuité du but et la discontinuité radicale entre la situation avant et après le Christ. Le contraste que Paul fait est principalement entre être justifié ou fait / déclaré juste par les « œuvres de la loi » par rapport et contre « par la grâce au moyen de la foi. » Autrement exprimé, le contraste est entre la vie « sous la loi », « dans la chair », ou sous la « puissance du péché » en opposition à la vie « en Christ » ou « dans l'Esprit » (Romains 7:5-6, 11, 13, 17, 20, 23; 8:2-17). La question n'est donc pas un contraste entre les deux alliances, mais un contraste entre deux relations différentes avec la loi — l'une avant le Christ et l'autre après que le ministère terrestre du Christ eut été achevé et que l'Esprit eut été envoyé et reçu par ceux qui sont maintenant membres du corps de Christ. Ces dynamiques contrastantes par rapport à la loi (ou à des formes d'obéissance) sont élaborées sous la trajectoire globale des promesses de Dieu (Romains 4:13-14, 16, 20; 9:9; 15:8) ou de son but de l'alliance (Romains 9:4; 11:27).

Le thème de la promesse et de l'accomplissement est mis en évidence dans la première phrase de l'épître aux Romains. Ici Paul s'identifie comme étant « mis à part pour annoncer l'Évangile de Dieu — qui avait été promis auparavant de la part de Dieu par ses prophètes dans les saintes Écritures, et qui concerne son Fils (né de la postérité de David... » (Romains 1:1-3). Le reste du livre est une démonstration de la fidélité de Dieu pour accomplir par Jésus ce qui était promis. Il y a dans l'ensemble une présumée continuité entre ce que Dieu a réalisé dans le passé avec ce qu'il a fait en Christ, de la promesse à l'accomplissement. Mais au sein de ce don et de ce but uniques et « irrévocables » (Romains 11:29), il y a aussi une discontinuité à propos de la façon dont pouvons maintenant vivre en relation envers Dieu (voir aussi Éphésiens 3:11: « selon le dessein éternel qu'il a mis à exécution par Jésus-Christ notre Seigneur »).

Conformément à ce que Paul dit ailleurs sur la distinction entre l'alliance établie avec Abraham et la loi établie avec Moïse, dans Romains cette « connexion avec distinction » est maintenue. Par la loi (nomos), Paul semble signifier les commandements particuliers donnés à Moïse pour le peuple de Dieu, qui comprennent les dix commandements et aussi les autres commandements donnés à Israël contenus dans les livres de l'Exode, Lévitiques Nombres, puis expliqués plus loin dans Deutéronome. Ces commandements donnés au peuple de l'alliance de Dieu comprennent des directives concernant les conséquences de la désobéissance et les façons adéquates d'adorer Dieu et de rechercher le pardon Dieu. Comment cela doit être vécu sous les conditions de l'alliance à présent accomplie par et en Christ est la question et la controverse auxquelles Paul s'attaque.

Notez que Paul n'égalise jamais l'alliance abrahamique ou les promesses avec la loi mosaïque, même si elles sont devenues inséparables dans la vie des Israélites. Pour Israël, la loi est contenue dans leur relation d'alliance qui leur est donnée par Dieu par l'intermédiaire de leur père Abraham. La clé est de reconnaître à la fois la distinction et la connexion dans la vie d'Israël entre l'alliance ou la promesse et la loi.

Mauvais usage de la loi sous l'alliance de la promesse

Dans ses réponses aux objections soulevées contre son enseignement, Paul fait ressortir le fait que la loi a été mal utilisée par le peuple même de Dieu. Ainsi, il explique non seulement la place appropriée de la loi dans la vie d'Israël, mais aussi la façon dont elle a été déformée. La phrase clé qui indique la mauvaise utilisation est « les œuvres de la loi ». Cela équivaut à une approche méfiante, incrédule et contractuelle de leur relation avec Dieu, qui ignore les buts et les promesses de l'alliance de Dieu et qui tente de mériter les bénédictions et les faveurs de Dieu en grande partie par la conformité comportementale (externe, on pourrait dire) à des lois ou des commandements particuliers stipulés dans la loi mosaïque.

Mais cette approche, selon Paul, est une grossière distorsion du but des commandements/lois — une distorsion projetée sur le caractère de Dieu et le genre de relation qu'il a l'intention d'avoir avec son peuple. Le résultat est que la promesse est considérée comme contraire à la loi et que la loi a en quelque sorte annulé la promesse, se substituant à elle. C'est pourquoi Paul doit dénoncer en particulier ces deux fausses croyances. La loi et une approche contractuelle d'œuvres de justice pour l'observer étaient devenues ce qui définissait d'une manière déformée leur relation avec Dieu.

Paul dit que cette compréhension est erronée. La promesse est la base permanente de la relation avec Dieu et elle appelle à une réponse de confiance ou de croyance en Dieu et dans sa parole. La loi n'aurait jamais dû être abordée de manière contractuelle selon les « œuvres de la loi » (Galates 3:21-22). La loi a été ajoutée à la promesse (Galates 3:19), pour servir en tant que gardien ou de tuteur jusqu'à ce que la « foi » ou « celui qui est fidèle » soit révélé et « jusqu'à ce que le Christ soit venu. » Après la venue de Christ, le fidèle, nous ne sommes plus sous cet ancien tuteur (la loi), mais nous vivons en Christ comme enfants de Dieu par la foi en lui, dans sa fidélité (Galates 3: 23-26). La loi devait être vécue sur la base de compter sur l'alliance comme

promesse. La loi n'a pas établi une seconde base en elle-même qui a annulé la première base (<u>Galates 3:17</u>). Paul rejette catégoriquement cette idée. Une approche des œuvres de la loi a toujours été une mauvaise utilisation de la loi, qui a éloigné l'alliance de la relation de confiance dans la fidélité de Dieu.

Dans <u>Galates 3:10-14</u>, Paul utilise le mot « loi » comme raccourci pour « les œuvres de la loi. » Dans <u>Galates 3:13</u>, il dit que nous avons été rachetés de la malédiction de la « loi » alors que dans <u>Galates 3:10</u>, il dit que ceux qui comptent sur les « œuvres de la loi » sont sous la malédiction. Nous comprenons donc que le verset 13 dit soit que nous avons été rachetés de la malédiction des « œuvres de la loi », soit que nous avons été rachetés des conséquences de ne pas vivre la loi par la foi, contrairement à Abraham, qui a vécu par la foi. Le fait est que nous ne sommes pas rachetés de la loi elle-même, mais de la malédiction qui résulte de la loi. Par conséquent, lorsque <u>Galates 3:12</u> dit: « la loi ne s'appuie pas sur la foi » nous prenons cela pour signifier que les « œuvres de la loi » ne reposent pas sur la foi. Paul poursuit en déclarant explicitement que la loi ne s'appuie jamais sur les œuvres — elle repose toujours sur la foi (<u>Romains 9:32</u>).

La foi ou la confiance et l'obéissance aux commandements de Dieu dans l'Ancien Testament

Il fut ordonné à Israël de croire ou d'avoir foi en la fidélité de Dieu. Par exemple, Psaume 62:9 exhorte: « En tout temps, peuples, confiez-vous en lui, répandez vos coeurs en sa présence! Dieu est notre refuge. » L'infidélité est dénoncée en Israël — notez Jérémie 5:11: « Car la maison d'Israël et la maison de Juda m'ont été infidèles, dit l'Éternel. » Dans Deutéronome 1:26, Moïse explique au peuple qu'ils s'étaient « révoltés contre l'ordre de l'Éternel » et qu'ils n'avaient « pas eu confiance en l'Éternel, votre Dieu » (Deutéronome 1:32). Moïse et Aaron ne furent pas autorisés à entrer dans la terre promise « parce que vous n'avez pas cru en moi » (Nombres 20:12). L'auteur d'Hébreux lie la désobéissance à l'incrédulité ou à l'infidélité: « Et à qui jura-t-il qu'ils n'entreraient pas dans son repos, sinon à ceux qui avaient désobéi? Aussi voyons-nous qu'ils ne purent y entrer à cause de leur incrédulité » (Hébreux 3:18-19). La méfiance ou l'incrédulité envers Dieu est un acte de désobéissance et, en ce sens une violation d'un élément essentiel de la loi de Dieu qui les référait au cœur de l'alliance et des promesses de Dieu. Les commandements de Dieu n'ont jamais été mis en place pour amener les « œuvres de la loi » — l'obéissance à Dieu en dehors de la foi en Dieu. Les dix commandements commencent par une répétition de ce que Dieu a fait pour Israël comme raison pour laquelle ils obéissent: « Je suis le Seigneur votre Dieu qui vous a fait sortir d'Égypte » et ainsi sur cette base croyez-moi et obéissez aux commandements suivants. La seule obéissance que Dieu désire est l'obéissance qui vient de la foi en lui — la foi dans sa fidélité.

Les limites de la loi

Nous devons être conscients des limites intrinsèques de la loi:

- 1. Elle ne peut pas accomplir la promesse faite par Dieu et n'a jamais été conçue pour le faire (Romains 8:3).
- 2. Elle a été mal utilisée et déformée par la puissance du péché en utilisant la faiblesse de la nature humaine (la chair).

La loi est impuissante pour empêcher sa mauvaise utilisation. Elle est également incapable de transformer et de perfectionner la nature humaine et de faire en sorte que l'humanité entre en bonne relation avec Dieu. Compte tenu de ces graves limites, la loi doit être remplacée par l'intervention de Dieu pour les traiter à la fois, pour que la promesse ou l'alliance et les desseins ultimes de Dieu puissent être accomplis. C'est exactement ce que Dieu a fait en Jésus-Christ et par le Saint-Esprit.

Le « problème » n'est pas avec l'alliance ou la promesse, mais avec les limites, les faiblesses ou les déficits de la loi. La loi n'a jamais été la base de la relation de l'alliance unilatérale d'Israël avec Dieu, qui devait être

vécue par la foi dans la fidélité de Dieu, non pas la foi dans la loi, mais la foi dans les promesses, l'amour d'alliance de Dieu et de ses desseins. La loi ne pourrait jamais empêcher sa mauvaise utilisation ni remplir les desseins de Dieu tels qu'ils sont énoncés dans son alliance.

Christ en tant que la fin (telos) de la loi

Le verset qui est peut-être le plus souvent utilisé pour plaider en faveur d'une différence absolue entre les alliances est Romains 10:4: « Car Christ est la fin (telos) de la loi, afin que tous ceux qui ont la foi soient justifiés. » Notez que Paul parle de la loi, pas de l'alliance ou de la promesse. Transférer ce qui est dit ici à propos de la loi à l'alliance est une mauvaise application. Notez ensuite qu'il est facile de penser que par la « fin » de la loi, Paul signifie la fin absolue de tout ce qui l'a précédée — l'alliance et tous les commandements de l'Ancien Testament. Mais cette compréhension requiert deux choses : que nous sélectionnions un des deux sens différents en français pour le mot « fin », et que nous associons la loi avec l'alliance et en les rendant alors identiques.

Nous avons déjà traité l'erreur de confondre la loi et l'alliance ensemble. Mais qu'en est-il de la loi ? Le mot traduit, « fin » est *telos*. Ce type de « fin » signifie l'accomplissement d'un objectif ou la réalisation de la phase finale (fin) d'un processus, ou l'objectif de croissance ou de développement, comme venant à échéance. Il peut aussi signifier porter à la perfection ou à l'achèvement. *Telos* correspond alors à l'idée d'*accomplissement*. Paul dit ici ce que Jésus dit de lui-même, à savoir qu'il est venu pour *accomplir* la loi, non pas pour l'abolir. Néanmoins, il y a une certaine discontinuité à l'œuvre ici. Christ a réalisé ce que la loi elle-même ne pouvait pas faire. Il a complété ce qu'elle avait commencé. C'est en ce sens que Christ a amené la loi à son objectif, à son but ou à sa fin (*telos*). Et puisqu'il l'a fait, elle n'est plus nécessaire de la même façon qu'elle l'était auparavant. Son but a été atteint. Sa tâche a été achevée. Dieu en Christ a accompli beaucoup plus que ça, mais nous n'avons pas le temps d'adresser tout cela.

L'obéissance qui vient de la foi

L'accomplissement ne veut pas dire qu'il n'y a plus aucun commandement à obéir ou d'obligations dans la vie du croyant en Christ et sa grâce. Paul ne pouvait pas être plus insistant en disant que nous ne devons pas pécher (Romains 6:1-2). Quelle que soit la modification de notre relation avec la loi mosaïque, cela ne correspond pas à l'élimination de tous les commandements, de toutes les obligations, de toute obéissance. Tout a été remis sur une base nouvelle, vécue sous l'alliance maintenant accomplie — désormais plus simplement promise. Mais l'alliance n'a pas été éliminée.

Il y a aussi une continuité entre la vie des gens avant et après le Christ. Les deux devaient obéir par leur foi dans la grâce de Dieu. C'est ce qui constitue la justice. C'est pourquoi Abraham est appelé le père de la foi (Romains 4:6) et nous sommes présentés dans Hébreux 11 avec une longue liste de ces exemples de l'Ancien Testament qui ont « obéi par la foi. » Paul décrit le but de tout son ministère comme en tant que travail pour amener à « l'obéissance de la foi », une phrase qui sert d'introduction et de conclusion dans sa lettre aux églises à Rome (voir Romains 1:5 et Romains 16:26).

La loi toujours vécue sur la base de la foi, tant promise ou accomplie

Dès le début dans l'ancien Israël, il y en avait qui, comme beaucoup de chefs religieux au temps de Paul, ont tenté d'accomplir la loi et d'ainsi obtenir la justice (juste relation avec Dieu) par leur propre observance de la loi. Parlant de ces gens, Paul déclare qu'ils ne pouvaient pas réussir parce qu'en agissant ainsi, ils l'ont « cherchée, non par la foi, mais comme provenant des œuvres » (Romains 9:32). « ne connaissant pas la justice de Dieu » et donc dans l'erreur, ils ont cherché « à établir leur propre justice » et ils ne se sont pas « soumis à la justice de Dieu » (Romains 10:3). Paul explique ensuite dans Romains 10:4 que cette justice de Dieu vient de Jésus qui est la « fin » (telos) de la loi — il est celui qui accomplit toute justification pour nous.

La seule justice que Paul veut partager ou recevoir, c'est la justice de Christ, pas une justice qu'il aurait pu réaliser lui-même, même si elle était parfaite! (<u>Philippiens 3:7-9</u>). La seule justice que Dieu veut pour nous est celle de partager la justice de Christ. Voilà comment la juste exigence de la loi (juste relation) va s'accomplir en nous par l'Esprit (<u>Romains 8:4</u>).

Dès le début, Dieu ne s'intéressait qu'à une réponse et à une relation de foi dans sa fidélité, sa bonté et sa grâce. Il n'a jamais voulu une relation de justice par les œuvres avec son peuple. Dieu n'a jamais mis en place une relation contractuelle, mutuellement obligatoire ou conditionnelle. Ce n'était pas digne du Dieu d'Israël. Israël devait vivre par la foi dans le Dieu qui promet. Maintenant, en tant que chrétiens, nous devons vivre par la foi dans le Dieu qui a accompli sa promesse en Christ. Nous obéissons par la foi en qui Dieu est et ce qu'il nous a donné.

La continuité du but et du caractère de la loi

Malgré les discontinuités dans la façon dont nous sommes en rapport avec les commandements de Dieu, d'abord sous la promesse et ensuite dans l'accomplissement, Paul plaide pour une continuité du dessin et du caractère de Dieu qui impliquent son don de la loi. Il déclare que la loi est « sainte, et le commandement est saint, juste et bon » (Romains 7:12). En réponse à l'accusation que la loi est péché, il rétorque : « Certainement pas! » (Romains 7:7). Il appelle la loi à la fois bonne et spirituelle (Romains 7:13-14) et il dit qu'il prend plaisir à la loi de Dieu (Romains 7:22).

La puissance du péché profite de la faiblesse de la loi

Alors quel est le problème? Paul explique que c'est la « puissance du péché » ou simplement le « péché » qui fait un usage illicite de la loi et que la loi est impuissante en soi pour empêcher sa mauvaise utilisation. C'est l'argument de Paul dans Romains 7:13-8:17 et dans Galates 3. Seulement le Christ peut vaincre la puissance du péché. Lui seul peut nous affranchir de « la loi du péché et de la mort » (Romains 8:2). Mais la loi ellemême, au sein de l'alliance, était sainte et a servi un bon but jusqu'à un certain point — le point où elle ne devait pas être dénigrée, bien qu'elle n'était plus nécessaire — le point où elle avait atteint son *telos* (sa fin, son accomplissement), dans le Christ (Romains 7:12). En outre, la puissance du péché tire profit de la faiblesse de la loi et de notre chair, notre nature humaine déchue, pour nous amener à une mauvaise utilisation de la loi et à tenter de négocier avec Dieu afin de gagner sa faveur (Romains 7:1, 11; 8:3-4). Ainsi, la mauvaise utilisation de la loi est le résultat de la puissance du péché utilisant la faiblesse de notre nature humaine et de la loi. La loi en soi n'a pas le pouvoir d'arrêter cette cascade de distorsions.

La discontinuité radicale dans notre relation à la loi sous l'accomplissement

Paul déclare donc qu'il y a eu un grand changement dans notre relation à la loi sous l'accomplissement en Christ et par l'Esprit. Nous sommes « morts à la loi, » nous sommes « libérés de la loi, » « nous sommes morts à ce qui nous retenait captifs », « nous ne servons plus » sous l'ancienne loi écrite. Nous ne sommes plus vivre « sous » la loi (Romains 6:14). Nous ne devons plus vivre en relation avec Dieu sur la base de la loi. Comme indiqué ci-dessus, nous n'étions jamais censés le faire. Nous devons plutôt vivre sous l'alliance maintenant accomplie en Christ et élaborée en nous par le Saint-Esprit, dans la « nouvelle vie de l'Esprit » (Romains 7:6) conformément à la loi de l'Esprit de vie en Jésus-Christ (Romains 8:2), vivant non pas selon la chair (la nature humaine déchue), mais selon l'Esprit, dans l'Esprit, habité par l'Esprit et dans le Christ, en ayant reçu l'esprit de la filiation (Romains 8:4-6, 9, 11-16, 26-27).

Les distinctions les plus fortes faites dans l'enseignement biblique ne se situent pas entre l'ancienne et la nouvelle alliance, mais entre 1) vivre par ou sous la loi en dehors de la foi et de l'alliance et 2) vivre en Christ, qui a accompli la promesse de l'alliance de Dieu et par le Saint-Esprit. Ainsi Paul ne parle pas d'être libérés de la première alliance, mais plutôt que nous sommes rachetés de « la malédiction de la loi » (Galates 3:13),

libérés d'être « sous la loi » (<u>Romains 3:19</u>; <u>Galates 4:5</u>) et notre « mort à la loi » (<u>Romains 7:4</u>; <u>Galates 2:19</u>), qui en elle-même et en raison de ses limites inhérentes produit la colère (<u>Romains 4:15</u>) et la mort. Nous sommes maintenant « libérés de la loi » (<u>Romains 7:6</u>), non soumis à la loi (<u>Galates 5:18</u>). Nous sommes libérés par l'accomplissement non seulement du mauvais usage de la loi, mais aussi de ses deux limites. Mais aucune de ces discontinuités en rapport avec la loi ne s'applique à l'alliance ou aux promesses.

La distinction entre les alliances est une distinction entre la promesse (l'ancienne alliance) et l'accomplissement en Christ et dans l'Esprit (la nouvelle alliance). C'est une erreur de transférer aux alliances la discontinuité attribuée à la loi en raison de ses limites ou de mauvaise utilisation. Bien qu'il existe une certaine discontinuité radicale dans notre relation à la loi, il y a une certaine continuité avec ce que la loi représentait avant que Jésus-Christ ne vienne. Ainsi il est dit que nous accomplissons loi du Christ (Galates 6:2). Par la foi dans l'alliance accomplie, plutôt que de renverser la loi, nous la « confirmons » (Romains 3:31). La grâce de l'accomplissement de la loi ne signifie pas la permission de pécher. Cela ne signifie pas de négliger les questions d'obéissance.

Un changement dans l'alliance, de la promesse à l'accomplissement, signifie un changement dans la relation du peuple de Dieu par rapport aux commandements — aux obligations de la relation restaurée. Le changement d'alliance indique une forte continuité bien plus que la discontinuité. Le changement dans la forme de l'alliance (ou les alliances) est généré par le but éternel unique de Dieu, à savoir sa volonté immuable et le caractère inébranlable de sa fidélité. Le changement dans la loi ou dans les commandements vécus sous la promesse par rapport à être vécus sous l'accomplissement est beaucoup plus grand et discontinu. Selon le Nouveau Testament, certaines pratiques ne sont plus requises du tout. La forme de l'obéissance à Dieu lorsque l'alliance est dans sa phase de promesse est très différente de la façon dont on s'y rapporte dans sa phase d'accomplissement. Mais en aucun cas, il n'y a de place pour une vie de désobéissance, un mépris pour les commandements et la volonté de Dieu présentés dans le Nouveau Testament. Une relation d'alliance unilatérale et inconditionnelle avec Dieu implique toujours l'obéissance de la foi dans sa grâce et sa fidélité, que ce soit sous la promesse ou sous l'accomplissement.

Conclusion: un seul but d'alliance sous deux formes

Nous avons couvert beaucoup de terrain dans cet essai, mais il est important de voir l'image entière. Alors, résumons maintenant: nous pouvons à juste titre parler de deux alliances, mais nous ne devrions pas les opposer l'une à l'autre. Pour mieux faire ressortir la continuité de la première et de la deuxième alliance d'une manière qui ne diminue en rien la nouveauté radicale de ce que Dieu a accompli en Christ, nous pouvons dire qu'il y a un seul but d'alliance sous deux formes d'alliance, la promesse et l'accomplissement. Cette affirmation s'inscrit très étroitement avec l'accent biblique sur la continuité et sur la discontinuité (distinction) sans opposition ou buts contraires. Elle met en évidence la fidélité continue de Dieu accomplissant ses desseins dans le temps. Les appeler la première forme et la deuxième forme du but d'alliance peut également être utile, et sera probablement moins mal comprise qu'en faisant la description théologique primaire d'ancienne et de nouvelle, en particulier en français, puisque ces mots suggèrent une distinction beaucoup plus grande que ne le font les mots de la langue originale.

Le fait que le contraste ancien/nouveau soit beaucoup plus important dans les Bibles françaises que dans le grec original créera un obstacle à faire ressortir la continuité entre les alliances. Mais en mettant l'accent sur le contraste promesse - accomplissement qui est prédominant en grec et en français sera la manière la plus utile d'amener une meilleure compréhension du but d'alliance de Dieu.

Faire la distinction entre l'alliance abrahamique et la loi mosaïque qui y est incluse (qui a été ajoutée à l'alliance pour une période déterminée de temps qui s'est terminée avec le Christ) sera également essentiel

pour établir une meilleure compréhension de la façon dont nous devons être ne relation avec Dieu maintenant que nous sommes sous l'accomplissement par rapport à ceux qui ont vécu dans l'ancien Israël sous la promesse. Montrer que la disjonction primaire faite dans le Nouveau Testament implique la façon dont nous abordons l'obéissance avant l'accomplissement et après l'accomplissement dans le Christ et par l'Esprit contribuera également à une meilleure compréhension de la nature de la vie chrétienne qui protégera à la fois contre le légalisme et l'antinomisme, contre une grâce à bon marché, mais aussi contre un légalisme de justice par les œuvres.
pai les œuvies.
Merci de votre soutien pour l'évangélisation. <u>Cliquez ici pour faire un don en ligne</u>